



Syndicat National de l'Éducation Physique de  
l'Enseignement Public

Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 16 février 2018

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008, PARIS

Nréf .SGal/LR

Monsieur le Président de la République,

Vous avez fait de l'augmentation de la pratique sportive un engagement fort de votre mandat. Comme organisation syndicale très représentative des enseignants d'Éducation Physique et Sportive, nous ne pouvons que nous en féliciter. Le sport est encore bien trop mésestimé en France et vu essentiellement par l'angle des spectacles sportifs ou par ses apports sur la santé, le bien-être, ses aspects socialisants. Ces dimensions dont nous ne nions pas l'importance occultent bien trop souvent celle d'une culture vivante, d'un construit de l'humanité qu'il convient, pour comprendre et agir sur le monde, de s'approprier comme l'ensemble de ce qui fait culture. Le rôle de l'École est ici incontournable et essentiel.

L'attribution à Paris des Jeux Olympiques et Paralympiques a déclenché, dans la suite de vos engagements, la construction de politiques interministérielles pour que la prise en compte du sport, des activités physiques et sportives soient plus effectives et puissent se développer dans les différents secteurs. Nous sommes, de ce point de vue, extrêmement dubitatifs quant à la politique menée au sein du système éducatif. La politique « sportive » du ministère de l'Éducation nationale ne saurait se suffire de l'organisation d'événements ponctuels tels que la journée du sport scolaire ou encore la semaine olympique, si la volonté est bien celle de développer les pratiques physiques en France.

Nous vous avons déjà alerté sur les programmes d'Éducation Physique et Sportive en collège qui tournent le dos aux acquisitions spécifiques à viser dans les disciplines sportives, nous vous avons également alerté sur le fait qu'on ne peut prôner l'importance du sport dans les discours et dans le même temps ne pas prendre en compte ces acquisitions dans la certification lors du Diplôme National du Brevet (quel signal est renvoyé aux élèves ?). Aujourd'hui, nous sommes face à une réforme du baccalauréat qui ne prend pas la mesure des enjeux éducatifs autour des questions du corps, de la pratique physique, sportive et artistique.

Alors qu'avant la réforme nous disposions, en dehors des cours obligatoires, de la possibilité de créer un enseignement d'exploration en seconde (5 heures), d'un enseignement facultatif en seconde, première et terminale (3 heures) et d'un enseignement de complément en première et terminale (4 heures), nous nous retrouvons aujourd'hui avec la possibilité d'organiser un enseignement facultatif en première et terminale de 3 heures. Nous sommes donc face à une diminution des possibles et à une diminution horaire conséquentes quand dans le même temps on vise à faire de la France une « nation de sportifs ». Toutes les études nous montrent que le décrochage des pratiques survient lors du passage du collège au lycée et qu'il ne fait que s'accroître au cours du lycée. Cette réduction va donc à l'encontre des objectifs poursuivis.

Par ailleurs, dans la logique de la construction des parcours pour les élèves, les questions de l'orientation vers les métiers du sport sont insuffisamment bien traitées. L'oral des épreuves terminales du baccalauréat aurait pu permettre cette réflexion à la condition de créer un enseignement de spécialité. Or, les pratiques physiques, le sport, le corps sont les grands absents des enseignements de spécialités proposés.

Il aurait été judicieux de notre point de vue de programmer cet enseignement de spécialité qui aurait pu prendre la forme de « sport et société, sport et performances ». Cette proposition aurait permis de développer des travaux sur les liens entre sport, pratique physique, corps et les disciplines qui les éclairent : physique, mécanique, mathématiques, physiologie, anatomie, mais aussi du point de vue économique, politique, des sciences sociales, de la philosophie... Cette construction aurait tout son sens pour les élèves qui construisent une orientation vers les métiers du sport mais aussi pour celles et ceux qui s'orienteraient vers d'autres filières en proposant de premières approches illustrées par un domaine particulier.

Monsieur le Président, compte tenu de vos engagements, des enjeux sociétaux et de la volonté de construire un héritage durable après les Jeux Olympiques et Paralympiques (dont le développement de la pratique est un incontournable), nous vous demandons de bien vouloir inscrire réellement dans les priorités éducatives la question d'une éducation complète de l'individu et la prise en compte des pratiques physiques sportives et artistiques comme élément incontournable de la formation des jeunes. Nous souhaitons vivement que l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive intègre les possibilités offertes aux élèves dans le cadre des enseignements de spécialité.

Espérant que ce courrier aura retenu toute votre attention, nous restons disponibles pour tout échange.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benoît Hubert', with a long horizontal stroke extending to the right.

**Benoît HUBERT**  
Secrétaire Général